



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



PASCALE  
HUZE

06 99 74 46 04



SERGE  
CRANSAC

06 68 46 22 50



STEPHANE  
DENIAU

06 99 74 44 11



RICHARD  
PONS

07 62 32 58 07



ISABELLE  
BOUCHOUX

06 62 53 26 92



ALAIN  
TAIX

06 64 01 90 84



LAURENCE  
GASPERINI



ALEXIS  
AUDIFFRED



SYLVIE  
BRUSCIA-RICHARD

# L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

## Qu'est-ce qu'un VRAI DROIT D'ALERTE

RÉGION SUD EST

21 JUN 2021

« LE SAVIEZ-VOUS » est le nouveau concept de communication à la mode. L'intox et le non respect de la législation sont également très «tendance» !

Il n'y a eu aucun droit d'alerte dans la région en 2021 !!! Et vous ne le saviez pas...

### LE SAVIEZ-VOUS ?

LE DROIT D'ALERTE est une procédure juridique régie par l'article L.4131 du code du travail. Il est soumis à une rigueur de procédure:

- ⇒ Alerter l'employeur
- ⇒ Consigner les faits sur le Registre spécial des dangers graves et imminents
- ⇒ Saisir l'Inspection du Travail et la CARSAT\*

La Direction de la Région Sud-Est prétend que les salariés ne le savent pas...

...Maintenant, Vous savez !!!

\* Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

Nous écrire



Je souhaite adhérer à la CFDT



En Adhérent à la CFDT vous bénéficierez d'une véritable **Protection Juridique** pas uniquement de simples renseignements fournis par téléphone sans aucune confirmation écrite.

Qu'est ce que la CNAS: La **CNAS** (Caisse Nationale d'Action Syndicale) est un outil à destination des structures, des militants et des adhérents CFDT. **Il existe trois types de soutien pour les adhérents: la prestation grève, le soutien juridique et l'assurance vie professionnelle.**

Pour plus de renseignements, votre équipe CFDT Sud-Est est là pour vous renseigner.